Mademoiselle de la Ralphie

Eugène LE ROY

Roman

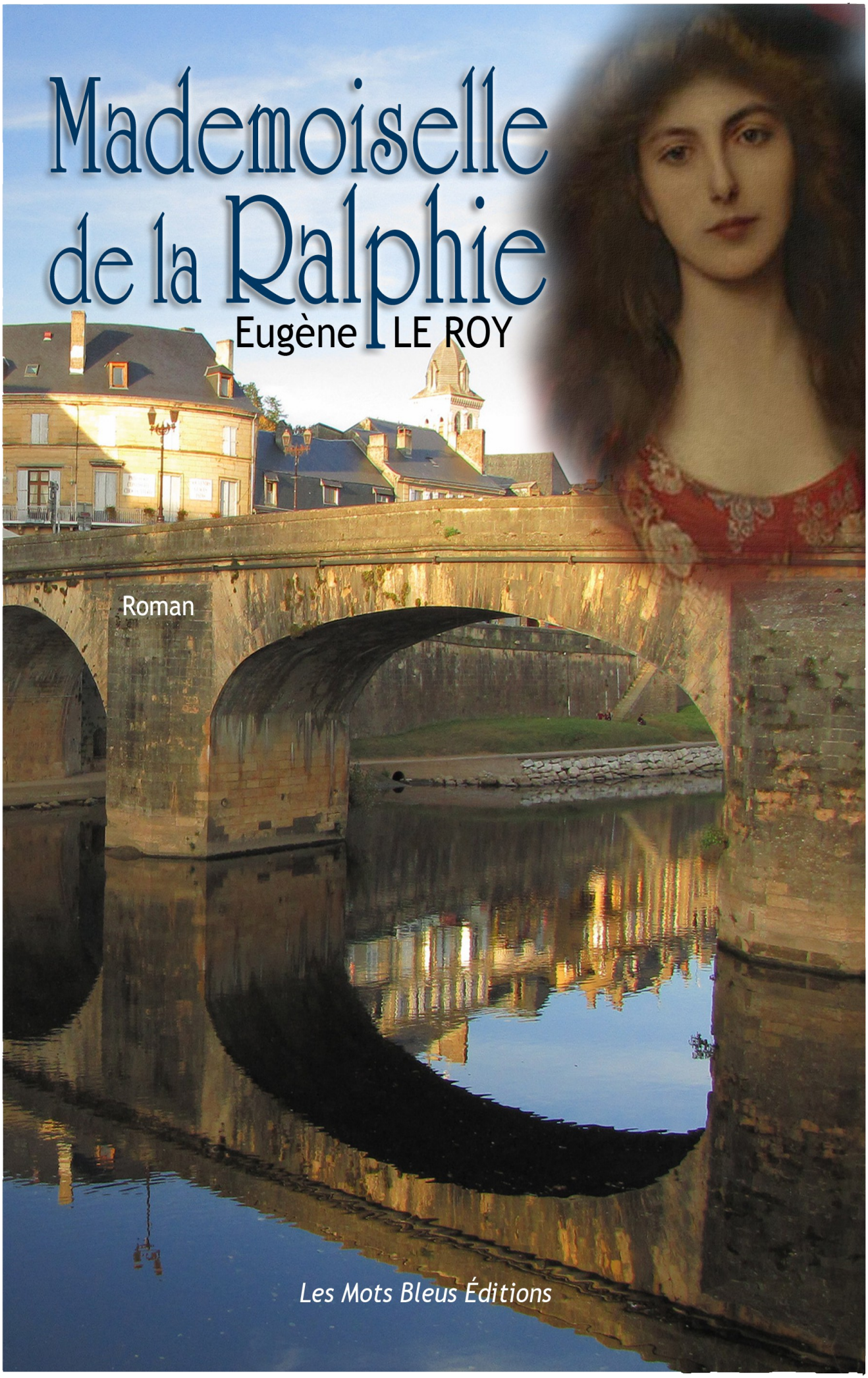

Les Mots Bleus Éditions

Biographie

Eugène Le Roy est né le 29 novembre 1836 en Dordogne d'un couple employé au château de Hautefort. Destiné à devenir prêtre, il refusera le séminaire. Avant de devenir percepteur à Périgueux, il s'engage dans le 4e régiment de chasseurs à cheval où il participera aux campagnes d'Algérie et d'Italie. Il démissionnera après 5 ans de service. Mais en 1870, il rejoint les Francs-Tireurs à la demande de Gambetta. Après la défaite française, il rejoint la perception de Montignac. À partir de ce moment, il consacrera une grande partie de son temps à l'écriture. Il meurt le 6 mai 1907 à Montignac.

Pourquoi avoir choisi d'éditer ce roman d'Eugène Le Roy plutôt qu'un autre ?

Parce que, de notre point de vue, son intérêt est double : tout d'abord, l'action se déroule en Dordogne, plus particulièrement dans la petite ville de « Fontagnac », autrement dit « Montignac », ce village du Périgord noir pour lequel, Les Mots Bleus Editions éprouvent fatalement un attachement particulier. La description du village permet de reconnaître facilement les lieux, et c'est dans ce décor familier, que l'auteur dresse un portrait de la population du XIXème siècle et de ses mœurs, au travers de ses personnages.

Le premier d'entre eux, celui ayant donné son nom au roman est Marie-Valérie de la Ralphie. Elle représente l'aristocratie traditionnelle ; nobiliaire par le sang, elle se découvre même une ascendance Royale. C'est une femme intelligente et indépendante qui ne se soucie ni de la bienséance ni du « quand dira-t-on ». Elle gère seule sa fortune, monte à cheval et obtient le droit de chasser à une époque où seuls les hommes ont ce privilège. Paradoxalement, Eugène Le Roy la dépeint souvent comme la courtisane romantique, très en vogue dans la littérature du XIXème siècle ; le problème de Valérie de la Ralphie étant sa sensualité débordante qui la mènera d'ailleurs à sa perte.

Valérie de la Ralphie fournit le logis au commandeur de Lussac, représentant les mœurs libertines de l'aristocratie du XVIIIème siècle, mœurs auxquelles Mlle de la Ralphie refuse de se soumettre, rejetant tous ses désirs sensuels et se condamnant ainsi à sombrer dans la folie. Pourtant, elle écarte également l'idée de devenir Madame Vital et de perdre son rang. Car Eugène Le Roy l'unit à Damasse, son jeune valet, qui reviendrad'Algérie couvert d'honneur. Damasse, ce jeune garçon ressemblant à s'y méprendre au « Jacquou » du célèbre roman, qui, lui, représente le peuple nouveau : celui d'après la Révolution ; cet héritage étant confirmé par son adoption par Latheulade, le vieux Jacobin. C'est une noblesse acquise par la valeur morale, thème récurrent dans l'œuvre d'Eugène Le Roy.

Entre ces deux protagonistes, les autres personnages du Roman, spécialement les époux Boyssier vont représenter la bourgeoisie : leur mariage arrangé, leur sérieux voir l'ennui constant qu'inspire leur vie. D'ailleurs c'est cette insatisfaction qui pousse Madame Boyssier a succomber au charme de Damasse, pour qui, néanmoins, elle aura un amour plus maternel que passionnel, représentant finalement ce que doit être la femme bourgeoise du XIXème siècle : l'incarnation de la maternité.

Mais la description du reste de la population de Fontagnac n'est pas plus enviable tant la bourgeoisie est méprisable sous la plume de l'auteur. Eugène Le Roy n'a de cesse de rappeler sa volonté de singer la noblesse héréditaire, par exemple lorsqu'il souligne que le vrai nom de Monsieur de Coureau est « Decoureau ».

Anti-clérical notoire, Eugène Le Roy associe à la nouvelle classe

dirigeante, la religion, décrivant cette dernière comme hypocrite et intéressé, en les traits de l'abbé Turnac ou de l'abbé Sagnol qui ne pense qu'à profiter de Valérie pour lui soutirer sa maison de Fontagnac.

Cette bourgeoisie, grande gagnante du XIXème siècle, qui condamne irrémédiablement l'aristocratie à disparaître soit, par le mariage, comme le conte Guy de Massaut ou bien à sombrer dans la folie comme Valérie.

Le peuple n'est pas plus gagnant, rejeté de tous côtés, car Damasse, malgré les honneurs n'obtiendra pas ce qu'il recherchait, puisque Valérie refusera de porter son nom et préférera donner le sien à l'enfant qui naîtra de leurs amours, tandis qu'il est mis à l'écart par les gens de Fontagnac.

Mlle de la Ralphie permet d'avoir la vision de l'auteur, dont on rappellera l'engagement Franc-maçon, sur les différentes strates sociales du XIXème siècle. Mais la véritable valeur de ce roman réside surtout dans sa qualité littéraire ; c'est un roman social de la trempe de ceux de George Sand et c'est ce qui en fait toute la richesse !

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Valérie Levardon
Les mots Bleus Editions

Chapitre 1

Le petit castel de Guersac est situé sur les bords de la Vézère, non loin de la région des grottes préhistoriques qui ont fait une célébrité à ces cantons si pittoresques et autrefois si inconnus du Périgord. Il est bâti sur un énorme rocher qui se détache en saillie des escarpements voisins et surplombe, à trois ou quatre cents pieds de hauteur, les eaux vertes de la belle rivière, que ses affluents du pays rouge rendent limoneuses et couleur d'ocre par les grosses pluies. Cette gentilhommière du quatorzième siècle, restaurée au seizième, se compose d'un corps de logis barlong, irrégulier, à deux étages, découronné de ses créneaux par la Révolution. À l'un des angles, se suspend une tourelle en encorbellement ; à l'autre, une tour, coiffée en poivrière, contient l'escalier à vis. La porte, en ogive, légèrement surbaissée, est à un seul battant d'épaisse menuiserie et bardée de clous à tête saillante. Du côté du plateau, les fenêtres étroites, percées irrégulièrement, sont défendues par des barreaux de fer entrecroisés et closes avec des petits carreaux de vitre verdâtres, taillés en losange et assemblés au moyen des lames de plomb. Mais, du côté de la rivière, inaccessibles, des baies plus larges, à meneaux, ont remplacé les anciennes fenêtres. Les toitures sont faites de ces pierres plates, appelées dans le pays « tuiles », qui donnent une physionomie si originale aux constructions du pays sarladais. C'est comme un mur de pierres sèches qui monte obliquement le long des charpentes de châtaignier franc, sous un angle très aigu, en raison de l'énorme charge. Çà et là, les pierres soulevées abritent de petites ouvertures triangulaires appelées « chatonnières », qui éclairent les greniers. Le chapeau des cheminées, peu élevées au-dessus des toits, est fait de légers piliers de pierres brutes qui soutiennent une grande pierre plate, à peu près carrée, telle qu'elle vient de la carrière. L'ensemble, très original, a la forme d'une petite table rustique et abrite de la pluie le foyer. Au sommet des toits, aux angles principaux et à la pointe de la tour, des sortes de bouteilles en terre cuite, de formes bizarres, contenant autrefois l'eau bénite qui devait préserver le château de la foudre, présentent un curieux spécimen des paratonnerres inventés par la foi naïve des temps passés.

Du côté de la Vézère, le rocher sur lequel est bâti le petit manoir forme une sorte de terrasse naturelle, bordée d'un mur à hauteur d'appui qui suit les contours irréguliers de l'énorme masse. À l'opposé, du côté du plateau, une écurie, le fournil, d'autres « aisines » et un gros mur de douze pieds enferment une cour où l'on accède par une porte cavalière à laquelle aboutit un chemin creux et rocailleux, bordé de vieux châtaigniers. Ce chemin va rejoindre, à quelques portées de fusil, une vieille voie appelée « la Pouge », nom que portent plusieurs anciens chemins du Périgord.

La vue, très bornée de ce côté, s'étend de la terrasse sur le cours de la Vézère et sur la vallée semée de hameaux et de métairies isolées au milieu des cultures. Au-delà, des coteaux pierreux, dénudés par places, ravinés quelquefois ou couverts de châtaigneraies, de bruyères, de taillis de chênes

clairsemés, avec quelques défrichements plantés en vignes, bordent la plaine. Ces hauteurs s'étagent successivement et forment un massif de collines dont le faîte marque la ligne de partage des eaux de la Vézère et de la Dordogne. Çà et là, dans les meilleures parties, dans le voisinage d'une combe aux terres profondes, collé aux flancs d'un coteau ou assis sur une croupe plus fertile, un village, ombragé de noyers, montre la masse grisâtre de ses toits de pierre qui se confondent avec les murs des habitations. Sur un puy aride, aux pentes roides coupées par un chemin en lacet, un vieux repaire noble, aux murailles roussies par le soleil, se détache à peine de l'ensemble du paysage.

Sur la rive opposée au château, le long des prés, le chemin de halage suit la rivière où monte parfois une lourde gabare péniblement halée par une paire de bœufs. Les mariniers et les bouviers s'amusent en passant à faire parler l'écho fameux du rocher en mémoire d'un ancien monsieur de Guersac, fort avaricieux :

Moussu die Guersa
Ey plé lou sa ?
Et l'écho répond :
Plé lou sa !

Le paysage montueux des collines du Périgord noir a un aspect sévère, triste même parfois, avec des échappées sur de petits vallons où serpente un ruisselet né dans quelque « rosière », qui, après avoir fait tourner un minuscule moulin, vient apporter ses eaux à la Vézère qui coule lentement dans sa vallée verdoyante. De la terrasse du château, d'où l'on embrasse cet ensemble, on entend monter le bruissement de la rivière sur les galets des « maigres » et le ha ! ha ! lointain d'un laboureur poussant ses bœufs dans le sillon. Au milieu de cette nature agreste, le calme, la paix, le silence semblent envelopper le petit castel solitaire, campé sur le gigantesque rocher creusé de boulins naturels, d'où s'échappent, avec de grands battements d'ailes, des volées de pigeons sauvages.

En 1835, époque à laquelle commence ce récit, le château de Guersac, avec les cinq métairies qui en dépendaient, appartenait à M. du Jarry de La Ralphie, ancien consul, démissionnaire en 1830, veuf d'une demoiselle de Xaintrac, dont été née une fille unique, appelée Marie-Valérie, alors âgée de dix ans.

Les revenus de cette petite terre, joints à une rente sur l'État provenant du milliard des émigrés, allaient à une dizaine de mille francs qui en représentaient vingt aujourd'hui. C'était peu pour une famille noble, mais suffisant pour les goûts modestes de M. de La Ralphie qui avait adopté la vie du gentilhomme campagnard, dont la chasse et la pêche forment le fond, en y joignant quelques distractions d'un autre ordre, comme la lecture et la musique surtout, car il avait un assez joli talent sur la flûte. Quelques visites dans les châteaux voisins, un voyage annuel à Périgueux, à l'époque de la foire de la Saint-Mémoire, et des déplacements fréquents à Fontagnac, petite ville voisine où il avait une vieille maison servant de pied-à-terre, suffisaient, avec la surveillance de ses domaines, à remplir l'existence de l'ancien consul de

France à Cadix.

Les du Jarry de La Ralphie étaient une ancienne famille huguenote dont la notoriété en Périgord remontait à Gérard du Jarry, un des plus vaillants compagnons du fameux capitaine de Vivans et de cet Armand de Caumont de Pile, la plus tranchante épée du protestantisme dont les faits d'armes, dit Mezeray, « surpassent la croyance et presque la vertu humaine ». Ce Gérard tirait son origine d'un soldat de fortune, anobli par les armes et par la possession d'un petit fief, que lui avait donné comme récompense de longs services, Henri d'Albret, roi de Navarre et comte de Périgord, grand-père de Henri IV.

Lorsque le rusé Béarnais troqua sa foi contre le trône de France, Gérard du Jarry retiré dans sa terre de La Ralphie, avait gardé à l'endroit de l'illustre renégat une attitude frondeuse assez commune parmi les anciens coreligionnaires et compagnons d'armes délaissés du roi gascon, témoin la *Confession de Sancy,* d'Agrippa d'Aubigné. Mais, plus tard, sous Louis XIV, les persécutions religieuses et les générosités calculées de l'intendant de Guyenne avaient eu raison de l'entêtement parpaillot de la famille qui s'était convertie en la personne de Jacques du Jarry, fait, à cette occasion, cornette de chevau-légers.

Les armes de cette famille étaient : d'*argent au chêne de sinople arraché de gueules et englanté d'or ;* armes parlantes, car chêne se dit : *jarry,* en patois périgordin. Les du Jarry de La Ralphie ne portaient pas le titre, ainsi que beaucoup de maisons de la province qui ne sont ni les moins anciennes, ni les moins nobles, au sens particulier de ce mot.

M.de La Ralphie, l'ancien consul, était un gentilhomme de mœurs douces, de caractère facile, qui se liait aisément, et que quelques nobles du voisinage accusaient même de s'encanailler. En matière de religion, il était officiellement catholique par devoir de caste, invitant son curé, allant à la messe aux bonnes fêtes, mais ne poussant pas plus loin la pratique et n'ayant point de confesseur, non plus que tant d'illustres coryphées du catholicisme, présents et passés. Au cours de ses voyages et dans les différents postes qu'il avait occupés, il avait vu les musulmans à Smyrne, les protestants à Genève, les brahmes à Calcutta, les juifs au Ghetto, les catholiques à Saint-Pierre, et cela lui avait donné sur ce point une philosophique indifférence entretenue par un commerce suivi avec le « patriarche de Ferney », comme on disait encore alors.

Au physique, M. de La Ralphie était un homme de cinquante ans, brun, grand, svelte, large d'épaules, d'une figure agréable, rasée selon la mode du temps, sauf des favoris diplomatiques qui commençaient à grisonner : dans sa jeunesse, il avait dû être ce que l'on appelait « un beau cavalier ».

En temps ordinaire et chez lui, sa mise était des plus simples. Une veste de toile l'été, de gros drap l'hiver, un pantalon à pont-levis, un grand gilet boutonné carrément, une cravate de taffetas nouée à la Colin et un chapeau de feutre mou, toujours renfoncé d'un coup de poing, indiquaient assez qu'il avait renoncé aux élégances de jadis. Pour chasser et courir ses terres, M. de

La Ralphie portait de gros souliers avec des guêtres et, quelquefois, par les temps de neige, ne dédaignait pas une bonne paire de sabots. Lorsqu'il allait à cheval, en voyage, il était vêtu d'une grande redingote de drap bleu-de-roi, boutonnée militairement, coiffé d'un chapeau haut de forme, à la Robinson, et chaussé de bottes souples qui lui venaient jusqu'au-dessous du genou.

Un matin de la fin d'octobre de l'année 1835, donc, M. de La Ralphie s'étant levé de bonne heure, selon sa coutume, ouvrit sa fenêtre et respira un peu l'air frais en regardant la rivière qui fumait légèrement dans le fond de la vallée, puis se mit en devoir de faire sa barbe. Tandis qu'il passait son rasoir sur le cuir, une voix de chien courant, venant du côté des plateaux, arriva jusqu'à lui.

— Tiens ! on dirait la Tanbelle : est-ce que ce brave Second serait par là ? » Et allant à une fenêtre du côté de la cour, il appela :

— Hé ! Damase ?

Un garçon d'une quinzaine d'années, à la chevelure ébouriffée, sortit à cet appel.

— Tu n'as pas laissé sortir les chiens ?

— Non pas, notre monsieur.

« C'est bien la Tanbelle », se dit M. de La Ralphie en souriant comme un homme qui médite une bonne plaisanterie ; et laissant là son rasoir, il alla vivement achever de s'habiller. Un quart d'heure après, il descendit, décrocha son fusil, son carnier, et s'en alla vers les coteaux d'un pas rapide.

Arrivé sur le chemin de la Pouge, il s'arrêta. Maintenant, les voix des deux chiens montaient au loin d'une combe boisée ; l'une pleine, sonore, prolongée, l'autre cognant furieusement. Ayant écouté un moment, M. de La Ralphie prit à travers les terres et les bois, et, un moment après, fut rendu à la « Croix-du-Sartre ». Cette croix était à un carrefour mal famé où cinq chemins se réunissaient. Une vieille légende disait qu'un tailleur de campagne, ayant blasphémé Dieu, avait eu le col tordu par le diable et était enterré là. On n'expliquait pas pourquoi le diable s'était chargé de punir le contemplateur de son antique ennemi, mais enfin le nom de la croix venait de ce malheureux, car *Sartre* veut dire tailleur dans le vieux patois du pays. M.de la Ralphie se posta au pied de la croix de pierre, effritée, moussue, et attendit.

Une demi-heure après, il vit à trois ou quatre portées de fusil, le lièvre de chasse venir sans se presser, en rusant pour mettre les chiens en défaut. Il passait dans le terrain pierreux, entrecroisait ses voies, sautait d'un bond sur une de ces murailles de pierres sèches qui enclosent les vignes dans le pays, la suivait un moment, puis descendait dans le chemin, se forlongeait, comme s'il allait au-devant des chiens, et, après, revenait vers le carrefour en coupant à travers les friches. Lorsqu'il fut à portée, M. de La Ralphie épaula lentement et le pauvre animal roula, foudroyé.

Vingt minutes après, un personnage d'une maigreur extrême, mais vigoureusement charpenté, faisait son entrée dans la cuisine de Guersac, et, n'y trouvant personne, se mettait le dos au feu, à cheval sur une chaise, après

avoir placé son fusil dans le coin du foyer

— Hé ! monsieur Second, fit la cuisinière en revenant, c'est vous ?

— Oui, ma pauvre Mariette, c'est moi, en corps et en âme, comme saint Amadour… et où est ton monsieur ?

— Il est allé faire un tour par là.

— Hum ! fit M. Second en souriant.

En ce moment, deux chiens courants se précipitèrent dans la cuisine, se dressèrent contre la table, puis se mirent à fureter dans tous les coins, cherchant à soulever du nez le couvercle des marmites rangées sous le fourneau.

— Arrête ! Arrête ! Tanbelle, Faraud ! criait M. Second, bien inutilement, d'ailleurs.

Si la maigreur du maître était extraordinaire, celle des chiens était invraisemblable. Les pauvres bêtes n'avaient, à la lettre, que la peau collée sur les os, M. Second étant de cette école économique de chasseurs qui prétend que les chiens faméliques chassent avec plus d'ardeur que les chiens bien nourris.

Dans le temps qu'il s'efforçait de calmer Faraud et Tanbelle, de la voix, appuyée de quelques coups d'une branche arrachée à un fagot, entra dans la cuisine une fillette, grande déjà, brune, avec de beaux cheveux flottants et un air de précoce raison : c'était Mlle Valérie de La Ralphie.

— Hé ! bonjour, ma petite reine ! Comment allez-vous, ce matin ?

— Bien ! Merci, Monsieur Second… Oh ! non, ajouta-t-elle, comme il se baissait pour l'embrasser, votre barbe me piquerait !

— Et, avec un geste plein de grâce et de fierté enfantines, elle lui donna sa main à baiser.

— Une autre fois, j'aurai soin de me raser avant de venir à Guersac, dit en riant M. Second.

À ce moment, les deux chiens se précipitèrent dehors en aboyant, et, bientôt après, rentrèrent à la suite de M. de La Ralphie qui s'évertuait à les écarter de la voix et du geste.

— Hé ! bonjour, Second, fit-il, voici longtemps qu'on ne t'avait vu ? Mais la fillette s'était élancée vers son père qui la tenait embrasser, et, de son bras droit, éloignait d'elle son fusil.

— Oui, répondit M. Second en prenant l'arme qu'il mit au râtelier, au-dessus de la cheminée ; j'étais dans le Limousin.

— Et as-tu fait prise ce matin ? dit M. de La Ralphie après quelques menus propos.

— Farceur ! fit M. Second ; crois-tu que je prenne ton coup de fusil pour celui d'un braconnier de par ici ? Les bons canons de Saint-Etienne sonnent autrement que nos vieilles patraques… Tu l'as tué à la Croix-du-Sartre, n'est-ce pas ?

— Il n'y a pas moyen de te tromper, Bas-de-Cuir, dit M. de La Ralphie en riant ; voilà ta bête.

Et, tirant le lièvre de son carnier il le jeta sur la table :

— Si tu veux, ajouta-t-il, nous allons déjeuner sur le pouce et nous irons faire un tour après. Il est encore de bonne heure, nous pourrons trouver une matinée dans les fonds ; sinon, nous irons à la billebaude.

M.Second ayant acquiescé, prit ses chiens par la peau du cou, à défaut de collier, et alla les enfermer au chenil où braillaient ceux de la maison. Puis il revint, se lava les mains à une vieille fontaine de cuivre rouge et passa dans la salle à manger avec M. de La Ralphie.

Tout en expédiant un déjeuner sommaire de chasseurs, une omelette et un filet de porc froid, roulé et piqué d'ail, qu'ainsi préparé on appelle en Périgord un *anchau,* les deux amis devisaient.

— Que fait Septima ? demanda M. de La Ralphie ; elle devient rare comme toi.

— Tu la verras bien assez tôt, répondit l'autre.

Septima était la plus jeune sœur de M. Second. Leur défunt père, un officier de santé du voisinage,— un chirurgien, comme on disait en ce temps, — passablement original, avait numéroté ses enfants en leur imposant un prénom indiquant leur ordre de primogéniture: Prima, Second,Tertia, Quatrième, Quintilia, Sextia, Septima, Octave.

Il aurait continué ce numérotage indéfiniment, mais sa femme coupa court à cette manie en mourant peu après la naissance de son huitième enfant. Le voisinage, et surtout les soins donnés à ceux de Guersac, avaient créé une intimité assez étroite entre les enfants des deux familles. Le chirurgien, d'ailleurs, homme d'esprit, avait vu le monde à la suite des années de l'empereur ; on pouvait causer avec lui de beaucoup de choses et sortir du cercle étroit des vulgaires conversations provinciales ; aussi, était-il une société fort goûtée du défunt M. de La Ralphie. Les deux convives du moment avaient été ensemble au petit collège de Fontagnac, ce qui avait encore resserré leur amitié, et, depuis que la révolution de Juillet avait fait des loisirs à M. de La Ralphie, ils se voyaient souvent, chassant et pêchant ensemble, et allant librement les uns chez les autres.

M.Second et sa sœur, tous deux célibataires, habitaient à une demi-lieue de Guersac, le petit village du Prieuré, dans une vieille maison, demeure du prieur avant la Révolution. Les autres frères et sœurs s'étaient dispersés çà et là, au hasard d'un mariage ou d'un établissement. Ces deux êtres s'aimaient « comme frère et sœur », selon l'expression locale, et néanmoins passaient leur vie à se disputer au logis. Aussi n'y restaient-ils guère longtemps ensemble sans interruption, et faisaient-ils, chacun de son côté, de petites caravanes. M. Second prenait son fusil sifflait ses chiens, et s'en allait chez des amis, restant deux jours chez l'un, huit jours chez l'autre, suivant les circonstances, puis revenait au Prieuré, où sa sœur l'attendait avec impatience et l'accueillait tendrement avec tout plein d'attentions et de petits soins. Mais cela ne durait guère ; le surlendemain, quelquefois, à propos d'un coup de balai donné à Tanbelle, d'une poule dans le jardin, d'une contradiction insignifiante, les disputes comiques recommençaient. Parfois c'était Septima qui cédait la place : elle mettait le panneau sur sa bourrique et s'en allait chez

des connaissances, à Guersac principalement, et y passait quelques jours. Pendant ce temps, M. Second faisait philosophiquement la soupe.

Le déjeuner des deux chasseurs tirait à sa fin, lorsque du fond de l'écurie on entendit braire la bourrique de la maison, à laquelle, de la cour même, une autre voix asine répondit bruyamment.

Les hommes allèrent à la porte de la salle à manger et virent Mlle Septima qui sautait légèrement à terre, comme une fillette, quoiqu'elle eût bien dans les vingt-cinq ans.

— Quelle bonne surprise ! fit M. de La Ralphie en s'approchant. Justement nous parlions de vous il n'y a qu'un instant, et je disais à Second que vous deveniez rare.

M.Second, lui, n'avait pas bougé du seuil. Il se tenait là, les deux mains dans les poches de sa veste, avec un sourire sardonique sur sa large bouche. Lorsque sa sœur fut au moment d'entrer, il l'interpella vivement :

— Et qui soignera les poules ?

— Occupe-toi de tes chiens et ne te mêle pas de mes poules, répondit-elle .

— Toujours aimable !

— Nous sommes frères en ceci !

Et les propos aigre-doux continuèrent, cependant que M. de La Ralphie riait de bon cœur.

—Vous arrivez joliment à propos, dit-il à Mlle Septima, lorsqu'ils furent entrés ; on fait la lessive, vous serez bien aimable d'y voir un peu.

— J'y veillerai, soyez tranquille.

À ce moment, Mlle Valérie descendait, prête à partir pour l'école, d'un petit chapeau de feutre gris, et les épaules couvertes d'une écharpe nouée par-derrière.

— Bonjour, mon petit chou ! fit Mlle Septima ; que vous voilà donc mignonne !

Et elle s'avança pour l'embrasser.

Mais la petite détourna la tête assez ostensiblement, malgré le compliment, et reçut de mauvaise grâce le baiser de Septima dans ses cheveux.

Cependant, après avoir mis à l'écurie la bourrique de la sœur de M. Second, Damase avait amené celle de la jeune demoiselle Valérie et se tenait devant la porte, attendant.

— Allons, mon bijou, il est temps de partir, dit M. de La Ralphie.

Et prenant sa fille, il l'embrassa et l'assit doucement sur le panneau.

— Sois sage et travaille comme il faut…Fais bien attention à Mademoiselle, entends-tu, Damase !

— N'ayez point de crainte, notre monsieur, répondit le garçon avec assurance. Puis, donnant une petite gaule à sa demoiselle, il prit la bride de la bête et sortit de la cour.

— Lâche la bride, lui dit la petite, lorsqu'ils furent sur le chemin.

Et docilement, Damase marcha près de la bourrique.

Chemin faisant, Mlle de La Ralphie questionnait son page rustique : « Ses

tourterelles auraient-elles bientôt des petits ? Où mettrait-on les petits cochons d'Inde que sa tante devait lui envoyer ? Que venait faire à Guersac Mlle Septima ? »

Et Damase répondait à tout, posément, surveillant toujours la bourrique, la prenant par la bride dans les mauvais pas et pressant sa marche dans le bon chemin.

Il y avait une chose qui étonnait fort la petite demoiselle Valérie. Elle avait ouï dire à la cuisinière que Damase n'avait ni père ni mère : cela, elle ne le comprenait pas.

— La Mariette dit qu'on trouve les enfants sous un chou ?

— Moi, on m'a trouvé contre le portail de l'église de Fontagnac, fit naïvement Damase.

— Alors, tu n'as ni père ni mère ?

— Hé ! non, notre demoiselle.

— Pourtant, tout le monde en a. Moi, j'ai papa, et maman est morte il y a longtemps. Les petits des métayers ont leur père et leur mère ; tu dois en avoir eu aussi.

— Sans doute, mais je ne m'en souviens point.

— Et ça ne te fait pas de la peine de n'avoir ni père ni mère, que tu puisses aimer comme j'aime papa ?

— Si bien, mais que voulez-vous, demoiselle, il me faut bien prendre patience.

— Alors, n'ayant pas de parents, tu n'aimes personne, Damase ?

— Pardonnez-moi, demoiselle, j'aime ceux qui me font du bien.

— Et qui ça, la Mariette ? la Fillette ?

— Oui, j'aime tous ceux de Guersac.

— Tu aimes papa aussi, alors ?

— Oui, je l'aime parce qu'il est bon et qu'il m'a retiré de la charité.

— Et moi, tu m'aimes aussi, Damase ?

— Oui, notre demoiselle, je vous aime plus que tous les autres ensemble !

— Et pourquoi ça ?

— Je ne peux vous en rien dire, ne le sachant point ; seulement, je me ferais couper en morceaux pour vous !

Sur cette affirmation, la petite demoiselle cessa ses questions, réfléchissant, à part soi, et cherchant à comprendre pourquoi Damase se serait fait couper en morceaux pour elle ; mais avant d'avoir trouvé, ils arrivèrent au Prieuré.

Cinq ou six maisons avec leurs jardins clos de murs de pierres sèches, étaient groupées au pied de hauts rochers qui, en cet endroit, bordent la vallée de la Vézère. Çà et là, dans les cours et le long des chemins, de vieux noyers les ombrageaient. Une petite chapelle, celle de l'ancien prieuré, les dominait de son clocher minuscule où tintait une cloche fêlée, le jour où le curé de la paroisse voisine y venait biner. Du côté des rochers, un petit ruisseau descendait dans la vallée, — « dans la rivière », pour parler comme les gens du pays, — par une énorme brèche taillée à pic. Le village, abrité du nord par

ces escarpements calcaires où se trouvent des grottes préhistoriques, se chauffait paisiblement au soleil de l'été de la Saint-Martin. Des volées de choucas tournoyaient autour des rochers avec des cris incessants. L'odeur du regain coupé embaumait l'air et on entendait, tout près, la rivière bouillonner dans son lit rocheux.

Damase, guidant la bourrique, entra dans une cour, et, aussitôt, une vieille personne vint descendre de sa monture Mlle de La Ralphie : c'était « la sœur ».

On l'appelait ainsi, quoiqu'elle n'appartint à aucun ordre religieux ; mais son costume justifiait cette appellation. Une robe noire, unie, sur laquelle pendait un chapelet d'une belle dimension, en ce temps où ceux de Lourdes étaient inconnus ; une pèlerine de même étoffe et un étroit bonnet blanc recouvert de tulle noir, qui cachait entièrement ses cheveux, lui donnaient l'aspect d'une vieille béguine. Cette personne était la sœur d'un curé des environs qui, son frère étant mort, s'était établie au Prieuré où elle faisait la classe à quelques enfants des bonnes familles du voisinage.

Ayant attaché la bourrique dans une étable, à côté de la chèvre de la sœur, Damase entra dans la cuisine, entr'ouvrit doucement la porte de la chambre servant de classe et se glissa dans un coin où il s'assit sur ses talons. C'était bien un peu osé à lui, de s'introduire parmi cette jeunesse noble ou de bonne bourgeoisie ; mais il avait montré tant de désir d'apprendre, que, depuis quelque temps, la sœur avait fini par le laisser assister aux leçons. Lui, reconnaissait cela et payait son écolage par de menus services. Pendant les récréations, il puisait

un seau d'eau, fendait du bois ou allait chercher de l'herbe pour la chèvre. Aux enfants, il apportait des oiseaux, des pommes vertes à la saison ; il leur faisait, avec une noix, de ces petits moulins qu'en Périgord on appelle des *virebriquets* et d'autres jouets rustiques, comme des *péterabes* ou des clifoires, et, cette jeunesse, quoique déjà imbue des préjugés paternels, le tolérait pourtant. Une chose le désolait, le brave enfant, la lenteur des études. Tandis que les petits messieurs et demoiselles, paresseux et dissipés pour la plupart, n'apprenaient guère, lui, avec son intelligence vive et son ardeur de savoir, apprenait en une leçon ce que les autres ne savaient pas en quatre. La sœur, quoique un peu sèche d'esprit et médiocrement tendre, était pourtant touchée de voir cet adolescent, beau dans sa rusticité, animé d'un tel amour de l'étude, et lui prêtait de vieux livres classiques de rebut qu'il étudiait à la veillée.

Sur les quatre heures du soir, Damase amena la bourrique le long d'une pierre montoire où se tenait debout la jeune demoiselle qui s'assit sur sa bête pour revenir à Guersac.

Chemin faisant, elle demandait au jeune garçon pourquoi il voulait tant apprendre à lire, à écrire et le reste. Lui, répondait qu'il ignorait le pourquoi, mais qu'il avait une grande envie de savoir toutes ces choses et qu'il serait bien content de pouvoir étudier tout le jour à l'école de Fontagnac, où il y avait à ce qu'on disait, un maître plus savant que la sœur.

— Mais, dit la petite, papa dit que ce n'est pas bien utile pour ceux qui travaillent la terre d'aller à l'école.

Damase ne contredisait pas ceci, par respect pour son monsieur, mais il pensait, à part lui, que si ça n'était pas bien utile, au moins ça ne pouvait pas nuire.

Lorsqu'ils furent proches de Guersac, ils trouvèrent M. de La Ralphie qui rentrait seul ; M. Second n'avait pas voulu l'accompagner, disant qu'il voyait bien assez sa sœur à la maison, sans la rencontrer ailleurs. Et, sur cette belle raison, il s'en était allé avec ses chiens, chez un de ses amis, du côté de la Forêt Barade.

Chapitre 2

L'hiver se passa doucement à Guersac. Lorsque le temps était trop mauvais, la petite demoiselle n'allait pas au Prieuré, ce qui la contrariait fort. Non pas qu'elle eût grande envie d'apprendre, mais elle aimait ces allées et venues qui rompaient la monotonie de sa vie d'enfant et pendant lesquelles Damase était à son commandement exclusif. Elle se plaisait à être maîtresse toujours. Et puis, M. de La Ralphie était un bon père assurément, dans l'état où il se trouvait, des préoccupations étrangères perçaient parfois dans les manifestations de son amour paternel, et Valérie le sentait. Son esprit, habitué jadis aux affaires sérieuses, était assez inhabile, aussi, à se prêter aux caprices enfantins de sa fille : il le faisait, mais un peu gauchement. Il ne savait pas, en cédant, les guider, les contenir doucement ; il ne savait pas, surtout, la distraire des troubles qui agitent les enfants précoces. Une mère, seule, eût pu apaiser, dans quelque mesure, les curiosités de cette petite qui cherchait le pourquoi de tout et bercer son ignorance qui s'irritait de ces contes puérils avec lesquels on arrête les enfants sans les persuader. M. de La Ralphie avait si peu l'intuition de ces choses, qu'il ne songeait pas aux inconvénients qu'il pouvait y avoir à confier sa fille à un garçon de seize ans, qui, à peu près tous les jours, la conduisait, montée sur sa bête, par les chemins du Prieuré. Toute sa sollicitude se bornait à la préserver des dangers physiques, chutes ou accidents quelconques ; d'où à chaque départ, ses recommandations à Damase. Heureusement, celui-ci était aussi innocent que la petite demoiselle, et ses réponses aux questions, parfois embarrassantes, qu'elle lui faisait, se résumaient, en ce cas, en un naïf aveu d'ignorance. Tous les sentiments qu'éveillait en lui la compagnie de cette fillette déjà grande, et la bienveillance, un peu fière toutefois qu'elle lui témoignait, se résolvaient en un dévouement dont il lui avait donné la formule ingénue, en disant qu'il se ferait couper en morceaux pour elle. Ce dévouement se manifestait par une sollicitude intelligente et par une perpétuelle attention à lui complaire en tout, en satisfaisant ses petits caprices et ses fantaisies d'enfant.

Un jour, comme elle avait exprimé le désir d'avoir une de ces corneilles qui s'apprivoisent aisément, Damase était descendu en dénicher dans les rochers en aval de Guersac. M. de La Ralphie, se promenant là par hasard avec sa fille, vit une corde attachée à un arbre et pendant sur la rivière, dans le vide. Il se demandait ce que cela voulait dire, lorsque Damase remonta à grand-peine en s'aidant de la corde. La petite fut saisie de frayeur à l'idée du danger, et, quand Damase tira de sa poitrine deux jeunes corneilles qu'il lui présenta, elle le regarda, émue, et eut l'intuition obscure d'un sentiment puissant et inconnu qui faisait braver à ce paysan adolescent un danger sérieux pour satisfaire un de ses caprices.

Mais ceci n'était rien. Quelque temps après, il arriva qu'un matin, au moment de partir pour le Prieuré, la bourrique de Valérie se trouva boiteuse. M.

de La Ralphie voulait faire conduire sa fille sur sa jument que Damase aurait menée par la bride ; mais la petite ne le voulut pas et déclara qu'elle marcherait très bien à pied. La nouveauté lui souriait : il lui semblait bon de s'en aller comme cela, avec ses jambes, tout ainsi que les gens de par là, sans craindre la fatigue. Il fallut lui céder. Damase prit un bâton solide derrière la porte et ils partirent. Arrivés dans la plaine, à un endroit où le chemin passait au pied de rochers à pic, tout près de la rivière, le jeune garçon vit venir à trente pas, la tête basse, la gueule baveuse, l'œil sanglant, la queue pendante, un de ces chiens qu'on appelle dans le pays *labris,* peut-être parce que cette espèce, actuellement sans caractère, vient originairement de la Brie. Aussitôt, il prit Valérie dans ses bras et la porta derrière un buisson :

— C'est un chien fou, demoiselle, ne bougez pas de là !

Puis, ayant ramassé son bâton, Damase s'avança sur le chemin pour arrêter l'animal. Lorsque le chien l'aperçut, il courut sur lui, mais le jeune garçon, avec un sang-froid au-dessus de son âge, lui enfonça vigoureusement son bâton dans la gueule. La douleur fit reculer la bête et Damase profita de cet instant pour lui asséner sur la tête un violent coup du houx noueux qui l'étourdit. Puis, ayant redoublé, il finit par l'assommer. Le chien, étendu à terre, cherchant à se relever, Damase prit une lourde pierre et la laissa retomber de toute sa hauteur sur la tête du chien qu'elle écrasa. Alors, les yeux brillants, les narines gonflées, il courut vers la petite :

– Oh ! Demoiselle ! Demoiselle ! dit-il en se mettant à genoux devant elle, il est mort le chien, vous ne risquez plus rien !

Et les larmes lui venaient aux yeux en songeant au danger qu'elle avait couru. L'enfant, pâle, émue, la gorge serrée, lui donna ses mains, et les lui baisait, heureux d'avoir pu la préserver d'un affreux malheur, et, dans son émotion, il ne savait que répéter :

– Oh ! Demoiselle ! Demoiselle !

Ils revinrent sur le chemin, et Damasse, avec son bâton, fit rouler le chien dans la rivière.

– Voyez-vous, dit-il à Valérie, il ne faudra pas parler de ça. Si votre papa le savait, peut-être il ne voudrait plus vous laisser aller en classe au Prieuré, et il vous mettrait en pension chez les sœurs de Fontagnac.

Il dit cela tout ingénument, montrant aussi combien il était heureux et fier d'être le conducteur, et, au besoin, le défenseur de sa jeune demoiselle.

Elle le comprit et répondit simplement :

– Oui, tu as raison, il n'en faudra rien dire.

Depuis ce jour, Damasse grandit singulièrement dans l'esprit de Valérie. Son courage, la résolution et le sang-froid qu'il avait montrés le plaçaient hors de pair à ses yeux. Lui se sentait devenu presque un homme. L'orgueil viril de la victoire, qui l'avait transfiguré dans le premier moment, s'était résolu en une sorte de rayonnement intérieur qui se refléta sur son visage, lorsqu'il venait à songer au bonheur qu'il avait eu d'être le sauveur de sa demoiselle. Toutes les fois, depuis qu'en allant au Prieuré ils passaient à cet endroit, appelé le Pas-du Chevalier, la petite le regardait d'un air mémoratif qui le

faisait heureux. Il n'entrevoyait rien de plus dans l'avenir que dans le présent ; Il lui semblait que Mlle de la Ralphie dût aller toujours à l'école de la sœur du Prieuré et lui l'accompagner et la protéger toujours.

Mais cette situation allait prendre fin. La tante de M. de La Ralphie étant venue passer quelques jours à Guersac, déclara que sa petite nièce étant dans sa douzième année, il était grand temps de la préparer à faire sa première communion ; et que, d'autre part, il n'était pas possible de continuer à l'envoyer à l'école du Prieuré, la sœur étant incapable d'autre chose que de montrer les premiers éléments aux petits enfants. M. de la Ralphie s'était bien dit cela déjà, mais il lui en coûtait de se séparer de sa fille et il avait temporisé. Des conférences qu'il eut avec sa tante à ce sujet sortit cette résolution qu'on mettrait Valérie au couvent des sœurs de Fontagnac, dont la supérieure était quelque peu parente des La Raplphie. Pour ménager la transition à l'enfant accoutumée au grand air et à la liberté, il fut convenu qu'à la Sainte-Cécile, qui est la grande foire de l'année, M.de la Ralphie irait, comme d'habitude, passer quelques jours dans sa maison de Fontagnac, et cette fois, avec sa fille qu'il mènerait au couvent chaque jour, afin qu'elle s'habituât à y demeurer comme pensionnaire.

Ceci décidé, quelques jours après, M.de la Ralphie enfourcha sa jument et alla voir sa cousine, la mère Sainte-Bathilde. Celle-ci qui était une personne d'esprit délié, entendant fort bien les affaires temporelles, se prêta facilement aux conditions exceptionnelles que demandait M. de la Ralphie pour sa fille, tout heureuse d'avoir une pensionnaire de famille noble qui ferait honneur à l'établissement. Elle déclara qu'elle prendrait soin de sa petite cousine « comme, de la prunelle de ses yeux » — ce fut son expression ; — qu'elle veillerait sur elle jour et nuit, et, à cet effet, la ferait coucher dans une petite chambre proche de la sienne, n'entendant nullement la traiter comme le commun des pensionnaires, ni la soumettre à leur régime. Avec une personne aussi accommodante, il n'y avait pas à marchander ; M. de La Ralphie ne fit donc aucune difficulté de payer trois fois le prix ordinaire de la pension.

Tout étant bien convenu, deux jours avant la Sainte-Cécile, M. de La Ralphie, ayant envoyé devant la cuisinière, partit pour Fontagnac emmenant Valérie. C'était le premier voyage de l'enfant, qui manifestait sa joie en pensant aux curiosités de cette foire, célèbre dans le pays, et même hors de la province.

En ce temps-là, les voitures particulières étaient à peu près inconnues dans ce coin reculé du Périgord, où il n'y avait, sauf une grande route qui traversait Fontagnac, que des chemins impraticables. Les gens riches voyageaient à cheval et les dames sur une bourrique, ou en croupe derrière leurs époux.

Tout en cheminant sur sa bonne bête à longues oreilles, qui suivait la jument de M. de La Ralphie, grâce à Damase qui la pressait avec une verge, Valérie, donc, questionnait son père sur ce qu'il lui achèterait pour « sa foire », selon la locution en usage dans le pays ; sur ce qu'ils verraient à Fontagnac ; sur le temps qu'ils y passeraient, — car elle ignorait encore la décision prise à son égard ; — et son babil et ses réflexions empreintes souvent de raison précoce, occupaient agréablement la longueur du chemin.

Au mois de novembre, il fait mauvais temps dans cette région et il est même de règle que la foire de la Sainte-Cécile soit fortement mouillée. C'est pour cela que, quelques jours auparavant, l'administration des ponts et chaussées fait recharger la route dans la traversée de la ville. Grâce à la pluie, aux charrettes, aux chevaux, au bétail de toute espèce, au piétinement incessant des milliers de personnes qui affluent à Fontagnac ce jour-là, les pierres sont tassées le lendemain, comme si un lourd rouleau à macadam y avait passé. Cette année ne devait pas faire exception ; pendant le trajet, la pluie survint. M. de La Ralphie déploya le manteau bouclé sur le devant de sa selle et Damase mit une grande mante sur Valérie. Quant à lui, il continua de cheminer nu-tête, comme toujours, secouant de temps en temps son épaisse chevelure mouillée.

L'arrivée à Fontagnac désillusionna quelque peu la petite. La nuit approchait, et, sous la pluie qui tombait fine et serrée, les maisons paraissaient d'un gris sale et terne. Les rues étaient désertes et la villette triste et obscure : à peine entrevoyait-on, çà et là, derrière les petites vitres embuées de quelques boutiques, une lumière indécise.

Après avoir suivi plusieurs rues étroites et tortueuses, pavées de silex pointus, les voyageurs arrivèrent à la maison de La Ralphie, située dans la rue de la Barbecane. Damase souleva le marteau de fer et le laissa retomber sur la lourde porte qui, un instant après, s'ouvrit avec bruit. La cuisinière était là, en tablier de toile, éclairant l'entrée avec une de ces lampes en cuivre, de forme primitive, qu'on appelle un *calel* dans le pays. La porte donnait sur un large corridor pavé de cailloutis qui conduisait à une petite cour où se trouvait l'écurie. M. de La Ralphie, ayant mis pied à terre, prit sa fille dans ses bras, et, tandis que Damase emmenait les bêtes, monta un vaste escalier de pierre qui partait du corridor d'entrée et aboutissait à un grand palier dallé sur lequel s'ouvraient deux portes.

Arrivés dans la cuisine, où un grand feu de bois de brasse brûlait dans l'immense cheminée, le père et la fille furent débarrassés de leurs manteaux mouillés que la Mariette mit à sécher dans la pièce voisine. Un antique tourne-broche, scellé dans le mur, faisait tourner à grand bruit, sur deux énormes contre-hastiers de fonte, une belle volaille que le feu dorait agréablement. Valérie commença par arroser le rôti, puis voulut parcourir la maison, qu'elle ne connaissait pas encore. C'était un vieux logis d'autrefois, assez irrégulier. Au rez-de-chaussée étaient l'écurie avec une soupente, la cave, le bûcher et la buanderie. Le premier et unique étage était partagé en cinq pièces, dont deux très grandes. Pour chasser l'humidité et l'odeur du moisi qui s'exhale des maisons inhabitées, la Mariette avait allumé du feu partout. La pièce à deux fins où l'on recevait et qui servait aussi de salle à manger était entièrement revêtue d'une vieille boiserie de noyer. De chaque côté de la vaste cheminée, où brûlaient d'énormes bûches sur des chenets en fer forgé, s'ouvraient deux placards qui faisaient corps avec la boiserie. Au milieu de la pièce, une table longue à pieds tors, recouverte d'une nappe de belle toile de ménage, sur laquelle le couvert était déjà mis. Dans un coin, un vieux bahut à quatre portes, curieusement ouvragé, faisait face à un buffet de même style avec un dressoir en forme de

vaisselier où brillaient de vieilles faïences et un service d'étain aux armes des La Ralphie. Des fauteuils anciens, à dossier carré, recouverts de tapisseries aux couleurs éteintes, et de lourdes chaises tournées, rangées le long des murs, complétaient l'ameublement.

Au-dessus de la tablette de la cheminée, la boiserie encadrait une peinture obscurcie par le temps, où on distinguait vaguement des chiens coiffant un sanglier. Tout cela était simple, massif et fort éloigné du confortable mesquin d'à-présent. Mais cette pièce avait du caractère : la solidité des meubles faisait involontairement songer à la robustesse des hommes d'autrefois, moins affinés, moins nerveux, mais plus vigoureux et plus sains que ceux d'aujourd'hui. Et puis elle avait un caractère particulier, personnel ; c'était bien la salle d'une ancienne famille noble de la province du Périgord, et plus précisément celle des La Ralphie, dont les armoiries se voyaient encore, éclairées par la flamme, sur la grande plaque de fonte de la cheminée.

Valérie, un flambeau à la main, examina toutes ces choses, puis ouvrit une porte de communication et se trouva dans une vaste chambre meublée de deux grands lits à colonnes, d'une immense « lingère » à ferrures artistiquement travaillées, d'un grand coffre à losanges en relief, d'un petit cabinet en vieux chêne, d'une table massive recouverte d'une serviette sur laquelle était une cuvette ovale à pieds et son pot-à-eau en faïence à fleurs. Avec un fauteuil et quelques chaises anciennes, c'était tout le mobilier. Les lits étaient drapés d'antiques étoffes à ramages d'un rouge pâle ; et, au chevet, était accroché un vieux bénitier de Limoges, à sujet pieux, derrière lequel était fichée une branche de buis desséchée. Les murs étaient tendus d'une vieille tapisserie de verdure aux couleurs un peu effacées, et les solives peintes en gris-bleu.

De cette chambre, Valérie passa dans une autre, meublée à peu près pareillement de deux grands lits à l'ange, drapés de siamoise à flammes, mais dont les murs étaient simplement blanchis à la chaux. Elle acheva son inspection par une chambrette où couchait Mariette lorsqu'on venait à Fontagnac.

— Eh bien ! comment trouves-tu la maison ? demanda M. de La Ralphie, qui avait suivi complaisamment sa fille.

— J'aime mieux Guersac, dit-elle laconiquement.

Ils dînèrent lentement, devant le feu de la grande salle, et, après le dessert, M. de La Ralphie avança un fauteuil au coin de la cheminée et s'y allongea. Valérie vint sur les genoux de son père se faire un peu câliner ; mais fatiguée du voyage, elle ne tarda pas à s'endormir. Alors, il se leva, et, la tenant dans ses bras, appela la Mariette.

— La pauvrette, elle est lasse ! dit la cuisinière en la prenant pour aller la coucher.

Ayant donné un baiser à sa fille endormie, M. de La Ralphie prit son chapeau, sa canne et se disposa à sortir. En passant, il ouvrit la porte de la cuisine où Damase, assis au coin du feu, attendait la soupe, et lui dit :

— Demain, tu partiras de bonne heure et tu emmèneras la bourrique de

Mademoiselle à Guersac.

Il fut surpris de cela, le pauvre garçon ; il avait espéré voir la foire, le surlendemain, et ne pas quitter sa petite maîtresse ; cet ordre le contrariait fort.

— Quand faudra-il revenir chercher notre demoiselle ? demanda-t-il.

— Je te le ferai savoir.

Et M. de La Ralphie s'en alla au café du Château, où se réunissaient, dans une grande pièce au premier, décorée du nom de « Cercle Philomathique », quelques personnes de la bonne société de Fontagnac.

Autant le Cercle, était bruyant et animé pendant la foire, autant il était paisible en temps ordinaire. Lorsque M. de La Ralphie entra, quelques membres jouaient tranquillement au piquet, leur tabatière à portée de la main, sur la table, et leur mouchoir sur les genoux. Le vieux M. de Brossac, président du Cercle, lisait la *Gazette de France, à* grand renfort de bésicles. Outre cet estimable chef du parti légitimiste à Fontagnac, il y avait là M. « de Coureau », que le maire juste-milieu s'obstinait à inscrire, sur la liste électorale, sous son vrai nom « Decoureau » ; un ancien procureur du roi, révoqué en 1830 ; un capitaine de dragons en retraite, qui, dans la rue, portait sa canne comme un cierge ; Me Boyssier, le notaire de la noblesse, du clergé, des sœurs, et, pour tout dire, des gens comme il faut ; le percepteur, petit homme bilieux, qui avait la manie de tricher au jeu, même pour une prise ; le directeur du petit collège de Fontagnac, grand et gros homme qui s'était engraissé, disaient les mauvaises langues, en faisant jeûner ses élèves : celui-ci venait spécialement pour lire la *Gazette de France* et l'*Écho de* Vésone, journal de Périgueux.

Outre ces messieurs, légitimistes pour la plupart, il y avait encore quelques petits bourgeois, sans opinions bien prononcées, qui étaient neutres en politique, en religion, en tout, et n'exigeaient du gouvernement qu'une seule chose : qu'on put faire tranquillement sa partie sans être troublé par les émeutes et les révolutions. Il y avait encore là M. de Rufin de Lussac, appelé familièrement « le Commandeur », en raison d'un grade un peu problématique dans l'ordre portugais des « Confrères de Sainte-Marie d'Evora ». Ce personnage, que certains appelaient aussi M. Rufin tout court, était un grand diable sec, qui avait mangé son avoir et vivotait à Fontagnac d'une petite rente que lui faisait un parent, piquant l'assiette chez les gens bien pensants et gagnant au piquet quelque argent pour son tabac ; très poli, d'ailleurs, avec les formes raffinées du dernier siècle.

—Ah ! voici La Ralphie ! s'écria M. de Brossac. Et comment vous portez-vous, brave ami ?

— Mais pas mal ; et vous, cher président ?

— Moi, couci-couça ; je m'en vais tout doucement. Le Roi vient de mourir, mon ami, qui n'avait qu'un an de plus que moi : c'est un avertissement.

— Oui, mais vous êtes bâti à chaux et à sable, et vous irez loin encore.

— Bah ! il n'importe ; seulement, je voudrais voir chasser le soi-disant « roi des Français » avant de mourir. Tenez, je ne suis pas suspect de sympathie pour le neveu de l'assassin du duc d'Enghien ; eh bien, je regrette

parfois que le coup de Strasbourg n'ait pas réussi.

— Tout lui succède bien, à ce fils d'Égalité, dit le commandeur qui était venu avec quelques autres saluer M. de La Ralphie : on lui tire coups de pistolet, coups de fusil, on le manque… et ne vient-il pas de faire dresser un obélisque, venu d'Égypte, sur la place Louis XV !

— Cela ne durera pas toujours, répartit M. de Brossac ; l'heure de la justice divine sonnera et nous reverrons nos princes légitimes.

— Il faut l'espérer, dirent ensemble ces messieurs.

Et M. de Brossac reprit son journal, et les autres leur partie interrompue par l'entrée de M. de La Ralphie.

Lui, frappa du doigt à la cloison, et une personne d'âge mur, en robe d'indienne à palmes avec des manches « à gigots » et coiffée d'un bonnet à coques, vint aussitôt.

— Une demi-tasse, s'il vous plaît, Mademoiselle Célestine, dit M. de La Ralphie, après les salutations de rigueur.

Tout en prenant ce que le Commandeur appelait un « Moka » M. de La Ralphie regardait d'un œil distrait les joueurs de piquet qui concentraient toute leur intelligence sur un coup et réfléchissaient longuement avant de lâcher une carte. Deux quinquets, appliqués au mur éclairaient mal le bout de la salle où se tenaient les joueurs ; l'autre bout, où était le billard, restait dans l'ombre. Un papier fané partout et sale à la hauteur des tables, répétait à l'infini un motif grisaille représentant une bergerie d'*Estelle* et *Némorin*. Une lueur incertaine flottait sur ces figures rasées de bourgeois, hébétés par le maniement continuel des cartes. De temps en temps, un joueur attendant l'écart de son partenaire prenait son foulard et se mouchait bruyamment. Il régnait dans cette salle une atmosphère lourde, épaisse, saturée des odeurs du tabac à priser, de la fumée des quinquets, de celle de la pipe du capitaine, et viciée par le relent des émanations humaines dont elle s'était imprégnée depuis vingt ans.

Pour combattre ces miasmes, M. de La Ralphie tira un étui de sa poche, alluma un cigare et en offrit un à M. Rufin qui rôdait autour de lui. Celui-ci le prit sans cérémonie et accepta de même un verre de liqueur des îles. Ils causaient là de choses et d'autres, lorsque M. Boyssier, ayant achevé sa partie, vint se joindre à eux.

— On ne vous voit plus, lui dit M. de La Ralphie ; est-ce que vous auriez renoncé à ramasser des cailloux dans nos parages ?

— Que non pas ! répondit le notaire : un de ces jours, j'irai vous demander à déjeuner, si vous le voulez bien. On m'a signalé, dans les environs du Prieuré, une grotte où j'espère faire des trouvailles intéressantes.

— Quand vous voudrez, mon cher tabellion, vous serez le bienvenu.

—Et vous me prêterez Damase, n'est-ce pas ? Ce jeune garçon est plein d'intelligence ; il m'a été très utile, la dernière fois.

— Je vous prêterai Damase, et même Mantillou, si vous voulez.

— Merci, dit en riant le notaire, le petit me suffira.

M.Boyssier était un grand collectionneur de ces objets en silex, couteaux, flèches, haches, etc., que M. de La Ralphie appelait irrévérencieusement des

cailloux. Lorsqu'on le mettait sur ce chapitre, il était discoureur et verbeux. Il entama une dissertation sur l'âge de pierre et s'échauffa tellement que M. de La Ralphie lui offrit charitablement un rafraîchissement, et, à cet effet, frappa encore à la cloison.

La vieille demoiselle vint, et lorsqu'elle ouït cette demande d'un verre d'eau sucrée à la fleur d'oranger pour M. Boyssier, elle parut étonnée, car les habitués, gens rangés et sobres, particulièrement le notaire, ne prenaient jamais rien. Ce soir, elle avait déjà servi une demi-tasse, un verre de liqueur et voici qu'on lui demandait encore un verre d'eau sucrée ! Cela ne s'était jamais vu en temps ordinaire. M. Laugerie, l'ancien capitaine de dragons, seul, faisait une sérieuse consommation de liqueurs fortes et de cruchons de bière.

Lorsque, selon l'antique usage local, sonna le couvre-feu à la cloche municipale, M. de Brossac, qui sommeillait dans un coin, se réveilla en sursaut.

— Diable ! déjà neuf heures ! Allons, bonsoir, Messieurs !

Et il partit, après avoir mis son manteau et allumé sa lanterne.

M.Boyssier le suivit de près, puis les autres abonnés, successivement, leur partie achevée. Enfin, sur les neuf heures trois quarts, M. de La Ralphie s'en alla, en compagnie du Commandeur, qui le remit à sa porte.

— Venez donc déjeuner avec moi demain... vers dix heures... hein ! Lussac ?

— Volontiers ! répondit celui-ci, qui ne déclinait jamais une invitation de ce genre.

Valérie se réveilla de bonne heure, le lendemain, et, après que la Mariette l'eut habillée, elle ouvrit la porte-fenêtre de sa chambre qui donnait sur une galerie extérieure. De là, on voyait une moitié de la ville et la Vézère qui la coupait en deux. En face, au-delà de l'eau, de vieilles maisons où la pierre, la brique et le bois se mélangeaient bizarrement, bordaient la rive et avançaient jusque dans la rivière les piliers qui soutenaient les galeries irrégulières superposées sur lesquelles s'ouvraient, à chaque étage, les portes des chambres. Au moyen de cordes tendues sous les galeries, du linge séchait à l'abri, et des filets de pêche, et des hardes sombres sur lesquelles piquait la note éclatante d'un mouchoir à carreaux multicolores, ou le jupon rouge d'une ménagère originaire du causse de Salignac. Les crépissages, moisis par les brouillards de la rive, roussis par le soleil, écaillés par les gelées, laissaient, par endroits, apparaître les briques et faisaient, par le beau temps, des oppositions de teintes variées, capricieusement nuancées par les jeux de l'ombre et de la lumière : tout cet ensemble de constructions demi-fluviales étaient alors d'une fantaisie pittoresque à ravir un artiste.

Mais, en ce moment, une pluie fine tombait serrée, ruisselant des toits de pierres ou d'ardoises et enveloppait la ville d'une buée grisâtre et terne d'où ressortaient à peine les piliers et les poutres entrecroisées des galeries. Au-dessus de ces maisons de la rive, d'autres se groupaient en amphithéâtre sur le coteau en pente roide, escaladaient les rochers et montaient jusqu'aux anciens remparts dominés par les restes d'un vieux château ruiné par la

Révolution. Au pied des murs de la terrasse de la maison de La Ralphie, la rivière, grossie, roulait ses eaux rouges comme un fleuve de chocolat. En amont, elle serpentait au-dessus de la ville jusqu'à des coteaux boisés dont elle baignait le pied. En aval, le pont était le trait d'union entre les deux parties de la ville, lieu de rencontre, sorte de place où se concentrait la vie publique, symbolisée par la mairie qui l'avoisinait.

C'est sur le pont que les oisifs, les « de loisir », comme on dit à Fontagnac, venaient de chaque rive prendre l'air le matin, promener leur ennui dans l'après-midi, et échanger en tout temps ces banales conversations, ces riens insipides qui sont la monnaie courante de gens qui, quoique n'ayant rien à se dire, se croient obligés, en toute politesse, de se parler lorsqu'ils se rencontrent. C'était encore là que les pêcheurs forcenés qui ne pouvaient, par état, s'éloigner, comme le receveur buraliste et le pharmacien, se tenaient en permanence, armés de longues gaules, et, penchés sur le parapet, surveillaient leur bouchon. Au moment où Valérie contemplait ce tableau, trois ou quatre flâneurs étaient là, les mains dans leurs poches, interrogeant le temps, la direction des nuages et regardant vers l'ouest d'où venait la pluie.

Au-delà du pont, du côté du marchepied, la rive était bordée de jardins et de beaux arbres qui se penchaient sur les eaux profondes, tandis que d'autres s'élevaient au flanc du coteau, ombrageant les maisons étagées qui grimpaient en désordre vers la cime. Ces maisons, pittoresquement plantées sur les rochers, montraient leurs balcons de bois noircis par le temps, leurs lourdes toitures de pierres grises et leurs pignons bizarres à croisées qui se dressaient dans le ciel obscurci.

Valérie regardait tristement tout cela, presque désenchantée de son voyage, lorsque son père vint la prendre pour faire au couvent leur première visite. La vue de ces grands bâtiments noirs, à toitures moussues, n'était pas faite pour dissiper la mélancolie qui envahissait l'enfant. Lorsque la tourière les eut introduits et qu'elle passa dans de longs corridors blanchis à la chaux, avec des solives grises au plafond et pavés de larges dalles, il lui sembla qu'un manteau de glace lui tombait sur les épaules. Après avoir fait entrer le père et la fille dans une pièce moitié parloir, moitié salon monastique, la sœur alla prévenir la supérieure.

L'aspect de cette pièce n'était guère propre à éveiller des pensées riantes. Aux murs, peints d'un gris bleuâtre, étaient appendues des images de piété : une Vierge des Sept Douleurs, montrant son cœur percé de poignards rayonnant autour, et des saintes avec les attributs variés de leur martyre. Au fond, un grand Christ de plâtre peint, de carnation, comme eût dit un héraldiste, étendu sur une croix de bois noir et couronné d'épines, étalait ses plaies saignantes et penchait sa figure douloureusement contractée, sur laquelle tombait des gouttes de sang. Au-dessus de la cheminée, propre et froide, où jamais on n'allumait de feu, une grande gravure, encadrée de bois verni, représentait la fondation de l'ordre. De chaque côté de la cheminée, deux fauteuils de paille se faisant vis-à-vis attendaient les visiteurs, et, le long des murs, une douzaine de chaises semblables étaient rangées régulièrement.

Au milieu, une table de noyer ciré, toute nue, se reflétait sur le carreau luisant et semblait ajouter à l'aspect glacial de cette salle.

M. de La Ralphie regardait tout cela comme un homme transporté dans un milieu inconnu, et Valérie, assise sur une chaise, le cœur attristé, attendait, immobile. L'entrée de la supérieure la réveilla. Sœur Sainte-Bathilde ayant salué son cousin avec une aisance qui sentait plutôt la fille noble que la religieuse, s'avança vivement vers Valérie :

— Vous voilà donc, chère mignonne cousine ! Il y a bien cinq ou six ans que je vous vis à Guersac ; comme vous avez grandi !

Et elle embrassa la petite avec une effusion plus démonstrative que tendre.

Jeune encore, d'une figure agréable, avec des yeux noirs expressifs, que faisaient ressortir la matité du teint et la guimpe monastique, sœur Sainte-Bathilde ne déplut pas à Valérie. Assombrie par le temps, attristée par cet intérieur austère, il lui semblait bon de voir une créature vivante, caressante, qui l'avait prise maternellement dans ses bras et la questionnait affectueusement sur sa petite existence d'enfant. Au bout d'un moment, la supérieure, en femme intelligente, sentit qu'une auxiliaire lui serait utile pour apprivoiser cette enfant un peu fière.

— Vous n'aviez pas de petite amie, à Guersac, ma chérie ? Seriez-vous bien aise d'en avoir une avec qui vous joueriez ? À qui vous raconteriez vos petites affaires !

La petite sourit imperceptiblement.

— Eh bien ! vous allez en avoir une !

Et la « chère mère », comme on l'appelait à Fontagnac, tira un cordon qui pendait le long de la cheminée.

Une sœur, qui devait être derrière la porte, entra aussitôt, mit les mains dans ses manches, baissa les yeux et s'inclina.

— Ma sœur, allez dire à Mlle Amélie Beaufranc de venir me parler ici.

La sœur s'inclina derechef et sortit.

Un instant après, on entendit arriver, en sautant, Mlle Amélie qui ouvrit la porte et s'arrêta, surprise de trouver là des étrangers.

C'était une petite fille de l'âge de Valérie, à la figure rose et curieuse, avec une forêt de cheveux blonds frisés, qu'elle secouait avec une grâce mutine.

—Viens ici, Liette, dit la supérieure ; voici une petite

demoiselle qui se nomme Valérie et qui n'a pas d'amie ; voudrais-tu bien être la sienne ?

— Oh ! oui, ma chère mère ! dit la petite Beaufranc en embrassant Valérie, que cette caresse naïve toucha.

— Eh bien ! tu vas la promener partout, lui montrer le jardin s'il ne pleut pas, la cour des récréations, tes joujoux, tes poupées, et, ensuite, vous ferez une petite dînette…

Les fillettes sourirent, et, la mère Sainte-Bathilde ayant ôté le chapeau de Valérie, elles sortirent en se donnant la main.

— Soyez tranquille, mon cousin, dit-elle ensuite, votre chère enfant

s’habituera très bien ici. Ce soir, je vous la renverrai ; il ne faut pas brusquer la séparation… et puis, je présume que demain elle voudra voir la foire ; mais, dans quelques jours, ce ne sera plus nécessaire.

Sur cette assurance, M. de La Ralphie s’en alla satisfait.